

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION**

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : PODELIHA

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : 12 Boulevard Yvonne POIREL
Commune ANGERS
Code postal 49000

Nature des activités : ESH ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
BI Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	3 nids de Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) ont été observés sur les bâtiments concernés par l'opérations de rénovation : nids situé à l'interstice entre le mur et les tuyaux qui semblent servir pour l'évacuation des eaux pluviales de la toiture.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Les opérations de rénovation énergétique de Podeliha répondent à un motif d'intérêt public majeur : d'amélioration énergétique des logements, de réduction des consommations énergétiques, de réduction des charges locatives et d'énergie. Ces opérations participent à la lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant les émissions de GES induit par la consommation énergétique et en adaptant les logements aux évolutions des températures, et à l'indépendance énergétique. Ces objectifs s'inscrivent dans la ligne des politique publiques nationales.

Groupe Action Environnement
 Siège Social
 12 Boulevard Yvonne POIREL
 49000 ANGERS
 RCS ANGERS 331 200 123 898

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : les accès vont être obturés par l'ITE. → destruction de 3 sites de nidification.

Altération

Préciser :

Dégradation

Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Écologue, chargé de mission biodiversité et bâtiment, diplôme : Master Biologie Écologie Évolution.

Formation continue en biologie animale

Préciser :

Autre formation

Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : ...Entre mars et septembre.....

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Pays de la Loire.

Départements : Maine-et-Loire (49).

Cantons :

Communes : Les Hauts d'Anjou (49330).

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures

Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Adaptation des périodes de travaux et installation, à minima, de 6 cavités destinées à l'accueil du Moineau domestique (*Passer domesticus*). Ces mesures sont décrites en détail dans une notice jointe au dossier de demande de dérogation.

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : un diagnostic biodiversité a été réalisé par la LPO Anjou.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : un rapport sera transmis à la réception des travaux rendant compte des aménagements réalisés et un rapport sera transmis annuellement à la DDT rendant compte de l'occupation éventuelle de ces aménagements.

Podeliha 

Groupe Action Logement

Siège Social

12 bd Yvonne Pirel - CS 10906

49009 Angers Cedex 01

RCS Angers : B 057 201 139

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ANGERS

le 7 décembre 2023

Signature